

POSITION DE LA COCQ-SIDA SUR LES TRAITEMENTS COMME MOYEN DE PRÉVENTION (TASP)

Résumé

Contexte

Le traitement comme outil de prévention (*Treatment as prevention – TasP*) consiste en différentes approches utilisant les antirétroviraux afin de prévenir l'infection au VIH. Parmi ces approches : la prophylaxie postexposition (PPE ou PEP en anglais), la prophylaxie préexposition (PPRE ou PrEP en anglais), ainsi que le principe selon lequel le traitement permet de réduire la charge virale des personnes séropositives à un niveau indétectable, réduisant ainsi le risque de transmission.

La PPE, utilisée depuis plusieurs années, consiste en un traitement par antirétroviraux durant une période d'un mois suivant une exposition à un risque de transmission du VIH. Au Québec, cette pratique est bien connue et est encadrée par un protocole de soins, tant pour les expositions professionnelles que pour les expositions non professionnelles. Cette approche repose sur le postulat que le traitement préventif par antirétroviraux empêche efficacement le VIH d'envahir le système immunitaire de la personne exposée, évitant ainsi sa séroconversion.

La PPRE consiste en un traitement par antirétroviraux en prévention de l'exposition aux risques d'infection au VIH. Cette approche a fait l'objet de plusieurs recherches ayant démontré une certaine efficacité dans des contextes optimaux d'utilisation.

En 2008, la commission fédérale suisse responsable du dossier VIH/sida et de la santé sexuelle modifiait radicalement les perspectives en matière de prévention en émettant l'énoncé suivant : « les personnes hétérosexuelles séropositives dont la charge virale est indétectable depuis six mois ne peuvent transmettre le VIH lorsque celles-ci continuent de bien suivre leur traitement et qu'elles n'ont pas d'autres infections transmises sexuellement¹ ». Un énoncé qui est loin de faire l'unanimité parmi les différentes autorités de santé publique, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, et ce, bien que plusieurs d'entre elles reconnaissent que le traitement antirétroviral est efficace pour réduire le risque de transmission du VIH.

Énoncé

Le traitement antirétroviral comme moyen de prévention est un outil pertinent afin de réduire le taux d'infection au VIH. Il est, en ce sens, important d'en assurer la disponibilité, sans toutefois éclipser l'accès à l'ensemble des autres outils de prévention ayant déjà fait leur preuve. L'accessibilité aux traitements doit être adaptée en fonction des besoins, des réalités particulières et de la capacité de chaque personne à y consentir. Toute prise de traitement doit systématiquement être basée sur le choix éclairé et la décision en toute connaissance de cause de la part de la personne traitée. Elle doit de plus être accompagnée d'un soutien psychosocial et d'un suivi médical adéquats. Il faut poursuivre la recherche sur ce sujet et s'assurer de transférer les connaissances acquises aux différents intervenants de la santé et aux populations

¹ « Les personnes séropositives ne souffrant d'aucune autre MST et suivant un traitement antirétroviral efficace ne transmettent pas le VIH par voie sexuelle », Bulletin des médecins suisses, Berne, Janvier 2008, pp.165 (<http://www.saez.ch/docs/saez/archiv/fr/2008/2008-05/2008-05-089.PDF>)

concernées. Finalement, il est impératif que toute approche préventive basée sur les traitements soit nécessairement accompagnée d'un suivi médical extrêmement serré et d'une pharmacovigilance systématique.

Explication

En matière de prévention, les approches comportementales, ainsi que l'utilisation d'outils spécifiques tels que le condom ou le matériel d'injection stérile, ont permis de stabiliser, voire même de réduire la transmission de l'infection au VIH, sans toutefois l'éliminer entièrement. De nombreuses études ont démontré que l'utilisation des antirétroviraux, notamment en complément de ces différentes approches, s'avère efficace pour certaines personnes. Cependant, la prise de médicaments antirétroviraux comme moyen de prévention peut être difficile pour certains, car elle exige une rigoureuse adhésion au traitement. Elle peut également être collectivement onéreuse, à moins que les coûts de ces traitements ne diminuent de façon importante. La TasP est donc une approche, qui, ajoutée aux autres stratégies de prévention, pourra contribuer efficacement à réduire la transmission du VIH. Cependant, le soutien à l'ensemble des autres stratégies doit être maintenu, et même bonifié, si nous souhaitons connaître une baisse significative des nouvelles infections. La possibilité que les traitements antirétroviraux supplantent éventuellement les autres stratégies de prévention, autant en termes de priorité de santé publique que de disponibilité des ressources, est source de préoccupation. Nous sommes inquiets qu'une telle approche ouvre la porte à d'éventuels recours au traitement sur une base obligatoire et contraignante. Nous ne voulons surtout pas assister à la mise en place d'injonction thérapeutique. En ce sens, le consentement éclairé de toute personne traitée demeure au centre de nos préoccupations.